Impact des frontières politiques sur les monnaies utilisées dans la partie ouest de bassin du lac Tchad

Aboukar ABBA TCHELLOU

Docteur en Histoire
Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
abbakellou@yahoo.fr
Tel : +227 96260800

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 8 (Novembre 2025)

Résumé

La partie ouest de bassin du lac Tchad est comprise entre le 12e et 13e 50' au sud et le 12e et 15e au nord de longitude Est et entre le parallèle 13e 20' et le parallèle 16e 40'[1]. L'objectif de ce travail est de comprendre l'évolution des échanges et l'utilisation des monnaies à travers le commerce transsaharien. Au cours de la recherche ayant sous-tendu la rédaction de cet article, nous avons fait recours à des sources orales et des sources écrites. La confrontation, le recoupement et le croisement des informations tirées de ces différentes sources nous permettent désormais d'expliquer l'impact des frontières sur les échanges monétaires dans la zone d'étude.

Mots clés : Impact, frontière politique, monnaie, intégration, bassin du lac Tchad

Impact of Political Borders on the Currencies Used in the Western Part of the Lake Chad Basin

Abstract

The western part of the Lake Chad basin lies between 12° and 13°50' south and 12° and 15° east longitude, and between the 13°20' parallel and the 16°40' parallel. The aim of this work is to understand the evolution of trade and the use of currencies through trans-Saharan commerce. During the research that underpinned the writing of this article, we relied on both oral and written sources. The comparison, cross-checking, and corroboration of information drawn from these different sources now allow us to explain the impact of borders on monetary exchanges in the study area.

Key words: Impact, political border, currency, integration, Lake Chad Basin

1 ANN : Rapport de la tournée effectuée dans le cercle de Nguigmi du 17 novembre au 1er décembre 1940, dans le canton de la Komadougou par le Lieutenant Riou, adjoint au Commandant de cercle, côte, 1 E 24- 58.

Introduction

La partie ouest de bassin du lac Tchad et ses abords ont été un carrefour de peuples et le berceau de plusieurs Etats. Cependant, du fait de sa position au cœur de l'Afrique, le lac Tchad a très longtemps compté, aux yeux des observateurs extérieurs, parmi les énigmes de centre du continent. Il a fallu plusieurs siècles aux géographes arabes et explorateurs européens pour révéler au monde son existence et livrer une foule d'informations le concernant. L'évolution de ces échanges traduit la façon dont ces populations s'adaptent aux contraintes des Etats qui les dirigent ou les entourent, et met en évidence le dynamisme particulier du fonctionnement des périphéries nationales. Cette étude se justifie par le manque d'étude spécifique en rapport avec le thème mais aussi de comprendre l'évolution des échanges malgré les tracasseries douanières dues à l'impact des frontières politiques. La problématique de ce travail est l'impact des frontières politiques sur les monnaies utilisées dans la partie ouest de bassin du lac Tchad. Le brassage de plusieurs populations qui partagent une même culture et la même histoire a valorisé les échanges économiques malgré le partage de cet espace par les colonisateurs.

La question principale : Qu'est ce qui explique l'évolution des échanges monétaires, malgré l'impact des frontières politiques dans la partie ouest du bassin du lac Tchad ?
Cette question principale a engendré d'autres questions secondaires, notamment:
- quels sont les facteurs de transactions avec les échanges ?
- quel est l'impact des frontières politiques dans les échanges monétaires ?
- pourquoi les autorités politiques n'ont pas réussi à imposer les contraintes dans les échanges économiques ?

Ce sont là quelques questions que soulève ce sujet et auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse. Nous posons les hypothèses suivantes :

- les facteurs de transactions sont les échanges économiques, la diversité des produits échangés, la nature des monnaies utilisées ;
- les frontières politiques n'avaient pas un impact réel sur les flux des échanges à travers le Sahara qu'au cours de la période coloniale compte-tenu de brassage culturel de la population ;
- Les autorités politiques n'ont pas réussi à imposer les contraintes dans les échanges économiques à cause de la nature très spécifique de la zone eu égard à sa position géographique.

Au cours de ce travail nous avons effectués des visites terrains au niveau de la zone d'étude, et au niveau de la bibliothèque et au service des archives nationales du Niger pour mener des recherches documentaires relatives au sujet. L'essentiel de ce travail a été fait pendant notre recherche de la thèse que nous avons exploité pour écrire cet article.

1- Méthodologie

Puisque l'on traite de questions sur l'impact des frontières politiques par rapport à l'utilisation des monnaies dans les échanges, un travail de terrain est indispensable pour mener notre analyse, vérifier les hypothèses et répondre aux interrogations que nous avons posées. Notre méthodologie de travail repose sur une revue de la littérature qui nous a permis de dresser un état des connaissances conséquent sur la situation des échanges économiques dans le bassin du lac Tchad. Ce travail consiste dans la collecte des statistiques sur les données socio-économiques établies par diverses institutions publiques (administrations déconcentrées de l'Etat, collectivités locales, Service des douanes, des impôts…). Nous nous sommes intéressés particulièrement aux données géographiques, historiques et socio-économiques ainsi qu'aux statistiques de l'activité économique dans notre zone d'études.

2- Résultat

2.1. Impact des frontières politiques dans les échanges monétaires

Le découpage du lac Tchad entre quatre pays: le Niger, le Nigéria, le Cameroun et le Tchad, d'abord par des limites coloniales, puis par des frontières nationales, a eu des conséquences qui ont été longtemps minimisées. Les liens socioculturels de la population du bassin du lac Tchad expliquent que le tracé des frontières n'avait aucune réalité sur le terrain. Selon nos informateurs[2] les habitants de la rive de la partie ouest du bassin du lac Tchad craignaient les coupeurs de route qui étaient presque partout à cette époque. Ils sont obligés de s'organiser en convoi pour voyager, quand ils partaient à Nguigmi pour acheter des animaux et aller les vendre au Nigeria vers Maiduguri, Kano et Geidam. Ils ne sentent pas s'ils sont dans le Nigeria voisin car ce sont les mêmes peuples avec une même langue et une même culture. Les différences fiscales, monétaires et l'inégalité du niveau de vie de la population ont créé des disparités entre les pays. Les affinités socioculturelles entre les commerçants constituent un déterminant fondamental de l'échange entre les deux pays (Nigeria et Niger). Ces affinités

[2] Il s'agit de :
-Adam Ousmane interrogé le 26/03/2014 a Mainé Soroa
-Ousmane Jimani interrogé le 27/03/2014 a Afounoram (Mainé Soroa)

conduisent les commerçants d'un pays à s'arrêter à la frontière afin de transmettre leurs marchandises à leurs homologues de l'autre pays. L'évolution des échanges est étroitement liée au rapport existant entre la monnaie nigériane et le franc CFA. Ce rapport a connu de fortes fluctuations, représentatives des étapes de l'évolution économique du Nigéria.

2-2-1- Rôle de la monnaie, dans la partie ouest du bassin du lac Tchad

Selon J. Pierre (1980, p. 53-54)

> Pour être vide, la monnaie n'en est pas moins un bien supérieur, parce qu'il est universel. C'est le principe qui permet d'acquérir n'importe quel autre, qui se trouve donc sur tous les marchés. Le marché de la monnaie, ce sont tous ces marchés à la fois il est invisible, et c'est le seul bien qui ait le privilège d'être présent sur tous les marchés, parce qu'il sert à compter puis à échanger tous les biens.

Avant l'indépendance des Etats africains, il était largement favorable à la livre sterling (en usage au Nigéria), ce qui se traduisait par une très forte dépendance des marchés des pays francophones de la partie ouest du bassin du lac Tchad vis-à-vis du Nigeria. Cette situation s'est prolongée jusqu'à la guerre du Biafra (1967-1970) qui obligea le Nigeria à battre sa propre monnaie, le Naira, régie par la règle de la non convertibilité. A ce moment, le rapport entre le Naira et le Franc CFA s'inverse au profit de ce dernier. Le blocage économique entraîné par la crise permet alors aux pays francophones limitrophes de devenir les meilleurs pourvoyeurs du Nigeria en marchandises de toutes sortes. C'est le début du commerce de réexportation, caractérisé par l'exportation frauduleuse vers le Nigeria des produits de luxe importés du marché international.

2.2. Usage de la monnaie dans le milieu rural de la région de Diffa

La région de Diffa constitue la partie est de la république du Niger qui fait frontière à l'est par la république du Tchad, à l'ouest par la région de Diffa, au sud par la république Fédérale du Nigeria et au Nord par la région d'Agadez. Le Naira (monnaie du Nigeria) et le FCFA monnaie du Niger ont cours dans la région de Diffa. Le Naira est plus utilisé dans le milieu rural.

L'expérience montre que les marchés nigérians ont une forte capacité à s'ajuster en fonction du marché mondial. Si le Naira augmente, les prix intérieurs du Nigéria baissent et par contre si le Naira baisse, les prix intérieurs augmentent en valeur. « L'accélération de la vitesse de circulation de la monnaie apparaît donc, dans une large mesure, comme un moyen de pallier son insuffisance quantitative; elle-même, conséquence des intenses ponctions

effectués sur l'économie rurale » (H. Claude, 973, p. 7). Il est clair qu'une telle situation provoque un déséquilibre marqué entre les fonctions dites spatiales du numéraire et celles dites « temporelles ». Le rôle d'intermédiaire d'échange est intensifié au point de devenir pratiquement le seul qui soit rempli; celui de réserve de valeur tend, pour sa part, à disparaître, une situation fonctionnelle s'opérant au profit de biens tels que les céréales ou le bétail.

Lorsque la production du Nigéria est abondante, d'importants volumes de céréales nigérianes sont dirigés vers les régions voisines du Niger, Tchad, Cameroun et Centrafrique qui sont structurellement déficitaires. Au contraire, quand la production est faible, le Nigéria consomme non seulement la grande majorité de sa production, mais peut même aller jusqu'à importer des céréales d'autres pays de la sous-région. L'interruption des flux du Nigeria vers les pays du bassin du lac Tchad peut alors creuser le déficit dans ces derniers pays. Toutefois, l'évolution des volumes disponibles sur les marchés n'est pas le seul déterminant des prix.

D'une part, le consommateur peut substituer un produit par un autre (mil et maïs par exemple), d'autre part, les industries agro-alimentaires dont le développement est rapide au Nigeria disposent de moins de possibilités de substitution. La demande de l'agro-industrie est donc plus « rigide » et peut entraîner des augmentations de prix plus importantes, particulièrement pendant les années de crise. Toutefois, il ya la maîtrise de prix des différents produits par les commerçants du Nigéria et des pays de la partie occidentale du bassin du lac Tchad. Les grands commerçants de N'guigmi disposent d'informations sur les marchés de Maiduguri et s'approvisionnent pour reconstituer leurs stocks. Les commerçants nigérians ont quant à eux structurellement adapté leurs stratégies aux caractéristiques du marché nigérien, concurrençant les commerçants de Diffa au moment de la collecte et stockant certains des achats tels que les poivrons dans la ville de Diffa en perspective de la soudure.

2.3. L'intégration monétaire régionale de la période précoloniale à aujourd'hui

L'histoire monétaire de l'Afrique en générale et de la partie occidentale du bassin du lac Tchad en particulier a connu, à ce jour, trois phases distinctes : la phase précoloniale, la phase coloniale et la phase postcoloniale. La première se caractérise par la circulation de diverses monnaies rudimentaires (cauris, manilles, poudre d'or, bandes d'étoffe et autres produits artisanaux) dont l'émission et la gestion n'étaient pas réglementées par une puissance publique.

Les peuples de l'Afrique subsaharienne, et notamment ceux qui commerçaient avec le Nord, étaient habitués aux pièces de monnaie et au système bancaire bien avant l'époque coloniale. Les Africains de cette région utilisaient des pièces d'or, d'argent et de bronze venues

du Nord, mais aussi des « monnaies primitives » (sel, fer, cuivre, élevage et esclaves) dont la plus connue est sans doute le cauri d'Afrique de l'Ouest : les cauris, petits coquillages, étaient transportables, durables, difficiles à imiter et rares en Afrique de l'Ouest. Ils ont donc été facilement acceptés dans la région comme moyen de paiement, unité de valeur et de compte à partir du VIIIème siècle.

La seconde correspond à l'institutionnalisation de l'usage monétaire dans la région mais aussi à l'érection des premières barrières. En effet, dans le cadre de l'affirmation de leur souveraineté sur les territoires conquis, les pays colonisateurs interdirent les monnaies locales et imposèrent les leurs définissant ainsi trois zones monétaires distinctes : la zone sterling (dans les colonies britanniques), la zone franc (dans les colonies françaises) et la zone escudo (dans les colonies portugaises). Présentée simplement, la troisième et actuelle phase correspond à l'ère de la souveraineté monétaire avec l'avènement des Etats indépendants. Selon le degré d'exercice de ce privilège, deux expériences monétaires sont menées dans la région : autonomie monétaire, dans les pays anglophones, et union monétaire, entre les pays francophones.

Après les indépendances, les pays africains ont la possibilité de gérer leur monnaie, mais ne l'ont pas fait ou ne l'ont fait qu'imparfaitement. Ce n'était qu'une étape dans la compréhension du mal monétaire de l'Afrique. L'intégration monétaire est la condition première de l'union économique et de l'unité politique africaines. Parler d'intégration monétaire, c'est en réalité, évoquer une gamme infinie de situations allant de l'absence de toute forme de coopération à l'existence d'une monnaie unique. Tout arrangement intermédiaire par lequel les effets de la monnaie totalement indépendante sont amoindris, et par conséquent ceux d'une monnaie commune approché, est une intégration : un simple accord par lequel deux pays s'accordent des crédits est déjà une forme d'intégration, de même que la mise en commun de réserves extérieures, même non assortie de quelque arrangement que ce soit, relatif aux rapports entre les monnaies concernées.

2-3-1- Les transactions à N'guigmi de 1898 à 1960

Les activités économiques ont été fortement influencées par l'existence du lac Tchad. Ces dernières offrent des opportunités économiques à travers notamment la pratique de l'agriculture au-delà de la saison pluvieuse, de l'élevage, de la pêche et des différents modes de transport. En ce qui concerne l'Ouest africain, la seule référence est celle d'AlBakri (1068) qui rapporte que les habitants de Tademek (port caravanier au nord-est de Gao) se servaient des dinars d'or pur (dinar chauve) et sans empreintes appelés « *sola* ». En tant que monnaie, l'or

présente, en effet, des avantages certains: incorruptibilité, divisibilité, forte valeur pour faible volume. Le seul problème qui se pose est la mesure de l'or en poudre. L'or était, en effet, beaucoup plus apprécié dans le Nord à cause de sa rareté que dans les régions du sud où on le trouvait en abondance. L'échange se faisait donc dans le sens sud-nord contre des denrées (sel, gemme, étoffes, bétail…). Les monarques maghrébins s'accaparèrent des mines du sel saharien dont la production servit de base pour l'échange. L. Binger (1938) rapporte que si le cauris est encore en usage, la principale monnaie reste la poudre d'or, et il ne se passe pas un jour sans qu'il effectue un paiement en or. Du reste, avant la pénétration coloniale, la partie ouest du bassin du lac Tchad a été un réceptacle de diverses ethnies, un lieu de brassage culturel. Les relations économiques ont été amplifiées par un commerce est-ouest, prolongement du commerce transsaharien nord-sud. Le colonisateur qui investit l'Afrique entre les XIVème et XVIIIème siècles connaît l'universalité du fait monétaire qu'il vit sur le continent.

D'après M. Raymond (1956, p. 253) « Le faible échange du troc ne sera inventé qu'après le processus de dé-monétarisation des économies africaines de leurs formes monétaires anciennes, afin d'introduire en les légitimant, des supports occidentalo-monétaires facilitant les grandes œuvres coloniales ».

2-3-2- La pénétration coloniale dans le bassin Tchadien

Les explorateurs ont comme tache de découvrir le continent africain. Au-delà de leur domaine de compétence et malgré la faiblesse des moyens dont ils disposent, la tâche qui leur est fixée est claire. Les informations qu'ils vont chercher à recueillir s'attachent aux questions de toponymie, de localisation, de position et de description du milieu. Cette sollicitation guide leurs pas, leurs questions et leur regard. Ainsi la cartographie, la représentation figurée de l'espace n'est pas seulement leur objet, elle fait aussi partie de leur regard; leur vision du monde est largement informée par la carte. Comme pour les ouvrages, les conditions climatiques, les conditions de déplacement et parfois la nécessité de se cacher, ont restreint les possibilités d'emmener et surtout de conserver des cartes sur le terrain. La plupart d'entre eux avait, au départ, emporté avec eux des cartes. C. Lefebvre (2008, p. 54) écrit :

> Denham et Clapperton, par exemple, avaient une carte du ciel et la carte la plus récemment publiée du Nord-Ouest de l'Afrique. Mais au-delà de l'objet matériel, la carte guide leur manière de voir. Richardson, par exemple, remarque que le Fezzan, qui sur les cartes avance comme une péninsule dans le Sahara est, en réalité, une province très insignifiante. Lorsqu'il arrive à Daura, il s'étonne de n'avoir jamais vu cette ville sur les cartes alors qu'elle est si ancienne. A Zinder, comparant ce qu'il voit aux itinéraires de

> la carte de Lyon, il déduit que beaucoup de villages ont disparu à cause de la guerre. Le réel est comparé et soumis à la médiation de la carte. Il en est de même pour Duveyrier qui confronte lors d'une chasse ce qu'il observe aux cartes des bureaux arabes qu'il a en tête.

Leur désir est parfois né de l'observation des cartes, leur préparation s'est fondée sur la consultation des cartes, l'objectif de leur voyage et de leur recueil est la fabrication des cartes. Compte tenu de l'insécurité même après la colonisation la partie ouest du bassin du lac Tchad était resté longtemps une zone militarisée. Au cœur de cette zone du bassin du lac Tchad, l'insécurité transfrontalière est un facteur ancien. Elle a une histoire qui s'inscrit dans la longue durée et ses pratiques se sont adaptées aux mutations du contexte politique. Les routes des savanes et des steppes du bassin du lac Tchad ont hérité d'un passé précolonial riche en banditisme et en razzias. Cette zone est aussi au cœur d'un réseau d'échanges complexe et dynamique, devient une zone de marche isolée pendant la période coloniale. Pendant la colonisation beaucoup des commerçants Hausa et Djula ont suivi les Français et ils se sont installés à N'guigmi dans le quartier Djulari. Dans une large partie de l'Afrique centrale et occidentale, hausa est synonyme de marchand. La société locale appartient à ce type particulier de société qui s'entremet entre ses voisins et les met en communication avec les grands courants d'échange extérieurs.

> Cette vocation est née au cours des siècles, lorsque les villes hausa se sont développées au débouché des grandes pistes caravanières du Sahara central, après la chute des axes occidentaux, par le Gao et Oriental, par le Fezzan et le lac Tchad, au XVIème siècle. Elles ont alors accueilli des marchands arabes ou berbères venus des ports méditerranéens ou des Ksour sahariens, ainsi que des commerçants des autres villes du Soudan .Ces négociants étrangers ont servi de modèles à ceux locaux (M. Abadie : 1927, 76).

Ce qui est maintenant de toute importance pour les colonisateurs, c'est de créer des droits indiscutables sur la rive occidentale du lac Tchad s'il est possible, et, pour le moins, sur sa rive septentrionale et orientale. Toute leur politique en Afrique en effet, a eu pour but de réunir en un groupe compact leurs différentes possessions sur ce continent noir. Pour G. Fourage (1979, p. 100) :

> Rabah n'est pas encore l'esclavagiste que l'on dénonce et qu'il faut abattre au nom des principes sacrés de la civilisation. Au regard du colonisateur, il est bien plutôt alors le potentat, maître des régions peritchadiens, dont on cherche à s'attirer les bonnes dispositions puisque la question du Bornou peut sembler toujours ouverte.

2.4. Le commerce entre la partie ouest de bassin du lac Tchad et les pays du Maghreb

Le commerce était pour la plus grande partie entre les mains des commerçants qui ne sont pas du bassin du lac Tchad; le commerce de Ouadaï était plus important que celui des Etats voisins tels que le Tchad ou le Nigeria. L'importation s'y faisait par trois routes : celles de Djado, Darfour et Bornou. Les caravanes passant par Djado comme celles passant par Darfour venaient d'Egypte. Selon H. Abba (1988, p.:51),

> Les échanges entre le Kanem (ou Zaghawa) et les pays de la Méditerranée ont été soulignés par beaucoup des géographes et historiens arabes. Ils portent sur plusieurs produits et en particuliers les esclaves. Ces derniers constituent le principal produit du commerce entre le Kanem et la Méditerranée.

Du Caire, on importait surtout des cotonnades, de grosses perles rouges en argile, de grosses perles d'ambres, un peu de soie, de velours, de toile et de shirting (tissu de coton fabriqué en armure toile). Les objets importés par Darfour étaient à peu près les mêmes. Quant aux marchands de Tripoli, ils avaient surtout apporté des objets de luxe qu'ils plaçaient difficilement. Du Bornou, on importait quelques objets manufacturés des pays haussas, des tobes de Kano teints bleu par l'indigo, des peaux des chèvres tannées et teints à Kano et des chaussures de la même ville. Pour B. Henri (1991, p. 79) :

> A défaut de menue monnaie (thaler), les feuilles de papier ou les verroteries servaient pour les petits achats. Cette question monétaire permettait d'apprécier la civilisation relative de Ouadaï et du Bornou. Au Bornou le thaler était monnaie légale et la monnaie divisionnaire, le cauri, était de si petite valeur qu'il était facile d'acheter les objets les moins chers en très petites quantités. Ces systèmes monétaires différents n'étaient pas sans influencer notablement le cours de marchandises.

Le commerce d'esclave, étant le poumon économique du Kanem, son interruption impliquait des difficultés économiques pour le pays. Le Kanem a connu ce problème au moment où la situation politico-économique s'est dégradée au nord. Selon H. Abba (1988, p. 57) : « Le sultan du kanem, Arku B. Bulu (1023-1067), après sa conversion à l'islam, a eu du mal à recruter des esclaves païens d'une part et d'autre part la baisse de la demande d'esclaves au nord, lié au climat politique n'a pas encouragé ses entreprises ».

2-4-1- La diplomatie du Bornou avec le nord pour sécuriser le commerce

Le Kanem-Bornou, compte tenu de sa situation géographique et de la politique expansionniste de ses dirigeants, contrôle tout le trafic du commerce transsaharien avec les pays de la Méditerranée. B. Henri (Tome II p. 103) affirme : « L'un des premiers actes du gouverneur

d'Edriss Alaoma, fut l'envoi d'une ambassade à Tripoli, ambassade ayant pour but d'assurer la liberté des relations commerciales du Bornu avec cette ville, question importante pour ce royaume(…) ce fut aussi vers cette époque qu'arriva au nord une grande caravane de chevaux arabes ». En effet, les habitants du Kanem, appelés zaghawa à cette époque, étaient en contact dès la première moitié du VIIème siècle avec les Hawwara ibadites installés à Tripoli et au Fezzan. La courte distance qui sépare le pays des Zaghawa de ceux de la Méditerranée a facilité sans nul doute les relations économiques et diplomatiques entre ces pays.

2-4-2- La circulation des personnes et des biens dans le bassin tchadien

La perspective coloniale sur la question des migrations est complexe. Certains mouvements sont favorisés, d'autres inquiètent les administrateurs, mais tous font l'objet d'une surveillance qui ne cesse de croître avec le développement de l'organisation administrative. La première préoccupation des administrateurs est de quantifier l'importance des mouvements, d'établir leur durée, de repérer leurs lieux d'aboutissement, d'en comprendre les raisons et les logiques. Ces migrations et ces mouvements font donc l'objet d'une documentation importante, ce qui permet d'analyser l'évolution des mobilités au cours de la période coloniale. Certains mouvements disparaissent au début de l'établissement de l'administration coloniale, notamment les mouvements sur de grandes distances et particulièrement ceux liés au commerce transsaharien sur la route Tripoli-Kano. La fin de cet axe commercial, qui structurait la région, depuis plusieurs siècles, n'est pas le fait de l'imposition de la domination coloniale dans la région, mais plutôt, comme l'a montré S. Baier, le résultat de la fin de sa compétitivité commerciale. En effet, l'achèvement en 1912 du chemin de fer Lagos-Kano a pour conséquence l'arrêt de la circulation transsaharienne sur cet axe, en raison de la baisse des coûts du transport et donc des marchandises en provenance de Kano. La fin de cet axe commercial ne signifie pas la fin des circulations commerciales dans la région mais leur réorientation, vers le Sud et le Nord Nigéria.

L'arrivée des Français dans la région a d'abord eu pour conséquence une vague de migrations vers l'Est, le Nord Est et le Sud. Selon C. Lefebvre (2008, p. 358-360) :

> Certains groupes toubous se sont déplacés vers le Tibesti et le Fezzan, certains groupes touaregs se sont déplacés vers l'Est jusqu'au Tchad, et pour certains, jusqu'à la Mecque. Ces migrations sont alors liées à la réalité fragmentaire de l'occupation coloniale sur le terrain, qui permet d'échapper à la domination en quittant les zones contrôlées.

La colonisation n'a pas pu empêcher complètement la mobilité. Mais, a favorisé la création des nouveaux villages, les populations quittent une zone où la subsistance est devenue difficile ou pratiquer le commerce à longue distance, ces stratégies d'adaptation au milieu sont rendues plus complexes dans un cadre colonial. De plus, les territoires étaient construits et déconstruits en fonction d'enjeux de pouvoirs, des contextes et des rapports de force. Ce rapport à l'espace, structuré par des enjeux politiques fluctuants, ne peut exister en situation coloniale. Ce n'est pas la définition d'un cadre territorial ou l'établissement de frontières qui transforment la vie des populations. Le fait de vivre dans un territoire organisé est régi par des règles et des normes. Mais le type de restrictions et de contraintes introduites par les colonisateurs qui transforment le rapport à l'espace et les modalités de représentation et de pratique de l'espace. L'installation coloniale a permis d'établir une forme d'adaptation de la population et en fixer de nouveaux contours.

2-4-3- Les marchés de la région de N'guigmi : circuits d'échanges locaux et le travail rural.

Les productions rurales sont toutes celles provenant des cultures, de la cueillette, de la chasse, de la pêche, de l'élevage, de l'artisanat traditionnel et des transformations des produits végétaux commercialisées au niveau du marchés de N'guigmi. A ces productions rurales s'ajoutent aussi le commerce du bétail et de la peau du crocodile. Dans toute la région, le commerce est lié au phénomène urbain. Il a permis aux habitants de ces localités de se procurer moyennant échanges (en nature ou en numéraire), les denrées qui leur font défaut ou qui sont rares dans la région. En brisant progressivement le troc, le commerce a permis, à un échelon plus élevé, de monnayer les produits d'origines nordique contre ceux du sud du Sahara et vice-versa. Pour D. Jean (1988, p. 73).

> Le commerce dans le bassin tchadien était effectué, d'abord, dans le cadre d'espaces limités, en répondant aux besoins élémentaires d'une économie agricole quelque peu autarcique à l'origine, mais évolutive selon les régions, puis en s'amplifiant progressivement dans un rayon, de plus en plus, vaste à l'échelon du contient, a permis à la région de N'guigmi de se pourvoir en produits étrangers tout en exportant des produits peu pondéreux mais de grande valeur relative.

Traditionnellement, les marchés locaux sont hebdomadaires, leur fonction commerciale est limitée au niveau de la demande des populations qui y vivent. Les échanges marchands étaient très limités en raison des structures de la production, aides réciproques, dons et contre-dons, mécanismes et répartition des récoltes, existence des champs collectifs, liens de parenté

entre toutes les familles du même village. La communauté villageoise se présentait alors comme un ensemble solidaire, empêchant par la même occasion la possibilité d'une circulation des biens au sens marchand du terme. Mais, dans chaque village relativement important, un marché local hebdomadaire se tenait à jour fixe, dans un rayon de vingt kilomètre environ. Pour A. Daniel (1980, p. 80)

> L'échange marchand se situe ainsi au niveau des relations entre communautés villageoises et lors des transactions, les partenaires choisissaient librement une valeur référentielle comme base de marchandise et n'échangeaient leurs produits que s'ils parvenaient à un accord. C'est cette pratique qui fut qualifié du troc local.

3. Discussion

Depuis la période précoloniale, la partie ouest du bassin du lac Tchad fut une zone de refuge pour les populations fuyant l'influence du Bornou mais aussi une zone de conflit. La force attractive du lac Tchad peut se lire dans d'autres dynamiques, comme celle des migrations et des brassages culturelles, ou encore dans l'étude des routes commerciales. Le lac Tchad est ainsi un carrefour de civilisations, par sa position géographique et ses variations cycliques et saisonnières. L'adaptation des populations riveraines aux fluctuations du lac est également remarquée par les voyageurs européens au XIXème siècle. *La ville de Nguigmi, située sur les rives nord-ouest du lac, change d'emplacement entre 1851 et 1855, à cause de crues inhabituelles. En 1863, la ville est entourée par les eaux.* (C. LEFEBVRE, 2008, p 68).

Le brassage culturel et les conditions climatiques et géographiques ont favorisé le développement des échanges économiques dans la partie ouest du bassin du lac Tchad. Le cosmopolitisme et la libre circulation des personnes et des biens qui caractérisaient le bassin du lac Tchad sont remis en cause par la crise sécuritaire de Boko Haram. La partie ouest du bassin du lac Tchad est depuis des millénaires un centre de développement, de commerce, et d'échanges culturels entre les populations du nord et celle du sud du Sahara. Les activités économiques sont: la pêche, l'élevage, l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Les majeures parties de ces activités sont pratiquées dans la région de Diffa. La région de Diffa a effectivement constitué un Carrefour, non seulement géographique mais historique du continent africain. Il a été un carrefour, témoin de l'émergence des entités politiques précoloniales à l'instar du Kanem. De cette affirmation, il convient de retenir que le lac Tchad occupe une place très importante dans la construction et l'essor des puissances politiques régionales à l'époque précoloniale, qu'il se dresse avec majesté et offre l'avantage d'être riche en ressources

halieutiques, foncières utiles et en pâturages. Sa faune est très importante et attire les populations riveraines.

Conclusion

L'usage de plusieurs monnaies (CFA, Naira, les billets de l'Afrique Centrale) facilite les transactions commerciales pour ces acteurs de la partie ouest du bassin du lac Tchad. Le développement des échanges à travers les frontières illustre l'importance des relations économiques qui existent entre le Nigeria et ses voisins. L'évolution de ces échanges traduit la façon dont les populations s'adaptent aux contraintes des Etats qui les dirigent ou les entourent et met en évidence le dynamisme particulier du fonctionnement des périphéries nationales.

Le développement des échanges a conduit à la revalorisation des cités traditionnelles situées, de part et d'autre, de la frontière du bassin du lac Tchad. La décote du Naira par rapport au franc CFA, en rendant les marchandises du Nigeria relativement bon marché dans les pays voisins. Cette décote a favorisé les exportations nigérianes, d'autant que celles-ci constituaient pour les commerçants un moyen d'obtenir des devises nécessaires au paiement des importations, face aux limitations officielles des changes ou aux difficultés de passer par le système bancaire.

Références bibliographiques

ABBA TCHELLOU Aboukar, 2022, *Monnaies et cultures dans une zone de confluence frontalière : La partie occidentale du Bassin du Lac Tchad de 1850-2000,* thèse unique de doctorat en Histoire, Université Abdou Moumouni de Niamey.

ABADIE Maurice, 1927, *la colonie du Niger*, Paris, Harmattan.

AL-BAKRI Abdel Aziz, 1068, *Routiers de l'Afrique blanche et noire du Nord-Ouest*, Cordoue, trad. allemande, BIFAN, B, 30, 1, p. 39 -116.

BARTH Henri, 1991, *Fous du désert, les premiers explorateurs du Sahara 18491887*, Editions Phébus.

BINGER Louis, 1938, 2 volumes, *Du Niger au golf de Guinée*, Paris, Sorlot.

DALLONI Marius, 1948, *Mission Scientifique du Fezzan (1944-1945)*, Institut de Recherches Sahariennes de l'Université d'Alger.

DANIEL Jean, 1980, *Histoire économique de l'Afrique noire*, Tome 3, L'Harmattan.

GERARD Fourage, 1979, *La frontière méridionale du Niger : La ligne Say-Barroua à la frontière actuelle (1890-1911)*, Université de Toulouse, thèse de doctorat de 3ème cycle en Histoire.

JOSEPH Pierre, 1980, *Monnaie servitude et liberté, la répression monétaire de l'Afrique,* Edition J.A / Editions conseil, 284p.

KI-ZERBO Joseph, 1988, *Histoire Générale de l'Afrique*, UNESCO.

LEFEBVRE Camille, 2008, *Territoires et frontières du Soudan central à la République du Niger 1800-1964*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Paris 1, Panthéon Sorbonne.

MARX Karl, 1897, *Critique de l'économie politique*, chap. 2 B, « Théorie de l'unité de mesure de l'argent », Stuttgart, p 61.

MARX Karl, 1965, *Le Capital*, Paris, PUF.

MAUNY Raymond, 1968, *Monnaies antiques trouvées en Afrique au sud du Limes romain*, BIFAN, Dakar.

PIRON Sylvain, 1996, *Monnaie et Majesté Royale dans la France du 14eme siècle,* Paris, Armand Colin.

RAYNAUT Claude, 1975, *Circulation monétaire et évolution des structures socio-économique chez les haoussas du Niger*, Université de Bordeaux II, Centre d'Etude et de Recherche Ethnologique.

Aboukar ABBA TCHELLOU est Docteur en Histoire Economique, il est membre de la sous-commission technique, du comité ad hoc chargé de l'Ecriture de l'Histoire Générale du Niger. Il est responsable de l'axe de recherche : Le Niger de 1900 à 1960.

Aboukar ABBA TCHELLOU
Faculté des Lettres et de Sciences Humaines (FLSH)
Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)
BP : 10896 Niamey
abbakellou@yahoo.fr